

Les prix de l'électricité en 2011

Tous les analystes l'ont constaté de longue date : la hausse des prix afférents à la fourniture d'électricité en France est un mécanisme désormais habituel.

En 2011 on constate que :

- Les nouveaux barèmes sont applicables au 1^{er} juillet, contrairement aux années précédentes où leur date d'effet était le 15 août. Concernant les tarifs « bleus » - puissance sous-crite de 3 à 36 kVa - la hausse moyenne est de 1,7 % (pour les tarifs « jaunes » - catégorie PME-PMI - et « verts », - catégorie industrie - elle est de 3,2 %) sur l'abonnement et l'énergie (arrêté du 28/6/2011 relatif aux tarifs réglementés de vente d'électricité)
- La CSPE (Charges du Service Public de l'Electricité) augmente de 20 %, passant de 0,0075 € à 0,009 € par kWh (loi de finance rectificative pour 2011, parue au Journal Officiel du 1^{er} août 2011).

L'évolution du prix de l'énergie, imposée par la réglementation, doit inciter tout un chacun à s'engager dans une démarche d'économie d'énergie. EDSB est à vos côtés et peut vous conseiller à ce sujet, au 04 92 21 51 51.

Bonne lecture !

Marc PLATON
Directeur d'EDSB

L'origine de l'électricité que vous utilisez en étant client d'EDSB

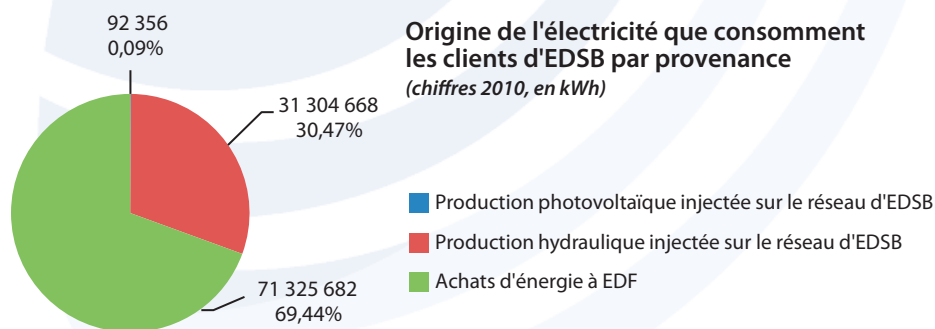
Dans le cadre de l'article 5 du décret n°2004-388 du 30 avril 2004, les distributeurs et les producteurs qui, comme EDSB, vendent de l'électricité aux consommateurs finals sont tenus de les informer sur l'origine de l'électricité fournie dans les conditions prévues ci-après :

- les différentes sources d'énergie primaire utilisées pour produire l'électricité qu'ils ont commercialisée au cours de l'année qui précède ;
- la contribution de chaque source d'énergie primaire à leur offre globale d'électricité au cours de l'année précédente ;
- la référence des publications dans lesquelles les consommateurs peuvent trouver les informations relatives à la quantité de dioxyde de carbone ou de déchets radioactifs générée par la production d'un kWh à partir de la totalité des sources d'énergie primaire utilisées par l'opérateur.

Dans le respect de ce décret, voici les éléments relatifs à l'origine de l'électricité fournie par EDSB à ses clients :

Ci-dessous, graphique 1

Les achats d'énergie peuvent être assimilés à des importations d'électricité, contrairement aux autres productions qui sont locales (productions injectées sur le réseau d'EDSB). Ces productions sont issues des centrales photovoltaïques et hydrauliques d'EDSB, auxquelles sont ajoutées toutes les centrales photovoltaïques et hydrauliques des clients d'EDSB, nécessairement raccordées à son réseau.



Au dos, deux graphiques

Graphique 2 : l'origine de l'électricité achetée par EDSB - et produite au niveau national par EDF - qui serait celle que consomment nos clients sans aucune production locale. Retrouvez l'impact environnemental de chaque source de production d'électricité sur www.edf.fr

Graphique 3 : la provenance de l'électricité que consomment nos clients, par nature de production, en ajoutant les productions hydrauliques et photovoltaïques locales et nationales. Au fil des mises en service des futures centrales hydrauliques et photovoltaïques d'EDSB, les importations d'électricité diminueront mécaniquement, et la part d'électricité renouvelable (hydraulique et photovoltaïque) sera de plus en plus prépondérante sur le nucléaire.

brèves

Tarifs d'achat photovoltaïque en vigueur pour les installations faisant l'objet d'une demande de raccordement entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2011, en c€/kWh.

P+Q représentant la somme de la puissance crête de l'installation et de la puissance crête de l'ensemble des autres installations raccordées ou en projet sur le même bâtiment ou la même parcelle cadastrale.

Cas de figure T1 (applicable aux installations respectant les critères d'intégration au bâti installée sur un bâtiment à usage principal d'habitation)

P+Q <= 9 kWc	P+Q <= 36 kWc
42,55	37,23

Pour connaître les autres cas de figure, et retrouver l'intégralité du nouveau barème, il vous suffit de cliquer sur le lien « toutes les actus » de la page d'accueil de notre site internet www.edsb.fr

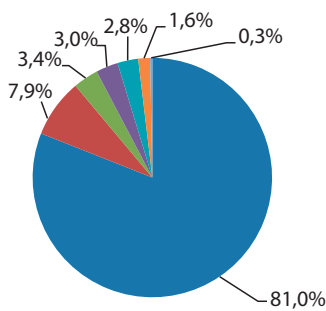
news

La future centrale du Fontenil

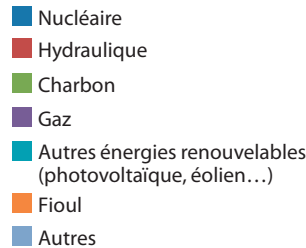
Par arrêté préfectoral signé le 17 juin 2011, la création de la centrale du Fontenil a reçu l'autorisation de l'administration, après des années de travail et de concertation.

Tout en veillant à respecter ses engagements vis-à-vis de l'ensemble des protagonistes du dossier, EDSB peut désormais s'attacher à monter les appels d'offre pour choisir les entreprises qui seront en charge de la construction de l'ensemble du projet (prise d'eau, conduites, centrale...). Les travaux débuteront en 2012, et devraient s'étaler sur 2 ans environ, pour une mise en service prévue de la centrale courant 2013. Ensuite, la part d'électricité renouvelable produite par EDSB représentera 40 à 50 % de ses ventes.

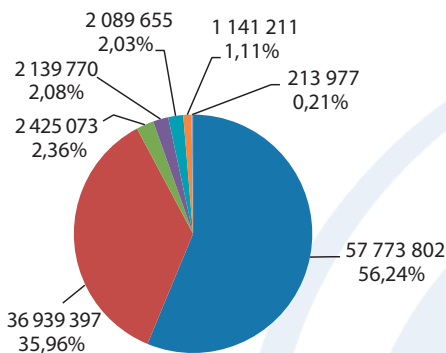
Graphique 2



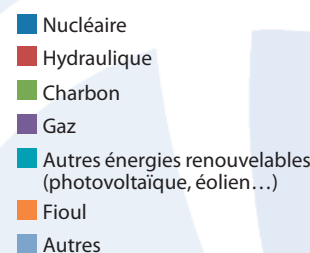
Origine de l'électricité achetée à EDF (chiffres 2010, source : EDF)



Graphique 3



Origine de l'électricité consommée par les clients d'EDSB par nature (productions locales + achats) (chiffres 2010 en kWh)



Le livre édité à l'occasion des 20 ans d'EDSB est disponible

Vaste thème que l'électricité dans le Briançonnais du 19^{ème} au 21^{ème} siècle !

Et pourtant, il fallait bien élargir autant les recherches pour traiter les différents sujets, et répondre aux questions que vous vous posez peut-être sur une société comme EDSB, véritable originalité dans le paysage énergétique national.

Ce bel ouvrage de 96 pages est disponible à notre siège, place Médecin Général Blanchard, aux conditions suivantes* :

- Prix public conseillé : 21 € TTC
- Tarif spécial consenti à tous les clients d'EDSB : 10 € TTC
- Tarif préférentiel consenti aux clients d'EDSB qui ont choisi le prélèvement automatique pour régler leurs factures d'électricité : 5 € TTC
- Offre exclusive consentie aux clients d'EDSB qui ont choisi la mensualisation pour régler leurs factures : gratuit.

Les clients concernés seront avertis dans les prochaines semaines et invités à retirer leur ouvrage dans des créneaux qui leur seront indiqués.

*Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Le bénéfice des offres spéciales est limité à un ouvrage par abonnement actif. Les ouvrages supplémentaires sont disponibles au prix public.

